

LE PROJET ANGELE ?



*Diététiciens Nutritionnistes spécialisés en Allergie alimentaire

**Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur

Il structure la prise en charge des patients souffrant d'allergie aux acariens (asthme et/ou rhinite) et/ou alimentaire, par un suivi multidisciplinaire.

Il permet aux médecins quelles que soient leurs spécialités, de s'appuyer sur des DNA et des CMEI



1 personne sur 3 est allergique en France

50%

Selon l'OMS la moitié de la population sera affectée par une allergie d'ici 2050



La génétique et l'environnement sont 2 facteurs déterminants

7 ans

En moyenne d'errance thérapeutique en France



PATIENTS

ANGELE

**ALLERGIES COMPLEXES :
PRISE EN CHARGE GLOBALE,
DIÉTÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**



Réseau d'allergologie de Franche-Comté (RAFT)
CHRU Besançon Bât. Magenta - 1^{er} étage
46, chemin du Sanatorium - 25000 Besançon
03 81 21 84 36

Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté
11, rue Jean Giono - 21000 Dijon
bourgognefranche-comte.mutualite.fr
03 80 50 87 91

CONTACT :

Responsable projet M. Shahali :
yshahali@chu-besancon.fr
03 81 21 84 39

Secrétariat :
raft@chu-besancon.fr
03 81 21 84 36

CHRU Besançon - Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit: Freepik.com



Un projet « article 51 » de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale

Votre participation est importante !

elle permettra d'évaluer l'efficacité des parcours de soins d'ANGELE dans l'optique d'une généralisation partout en France.

Je souffre d'une allergie aux acariens ou d'une allergie alimentaire

Une prise en charge globale de mon allergie

Votre médecin sollicite une prise en charge ANGELE. Un questionnaire vous sera transmis afin d'évaluer la sévérité de votre allergie et de déterminer le parcours de soins le plus adapté à vos besoins.



Qu'est-ce que ma participation au projet implique ?

Rien à payer et aucun remboursement à demander, car l'expérimentation "ANGELE" est financée par l'assurance maladie et l'Agence Régionale de Santé.



VOTRE SUIVI :

Des questionnaires de qualité de vie/symptômes et éventuellement d'évaluation devront être renseignés.

Les données seront analysées afin d'évaluer l'efficacité des parcours de soins dans l'optique de leur généralisation au niveau national.



INFORMATIONS RECUEILLIES :

- Anonymes et couvertes par le secret médical.
- Peuvent être utilisées pour alimenter des bases de données (CNIL) permettant l'évaluation d'ANGELE.



En quoi consiste cette prise en charge innovante ?

- Aide votre médecin à mieux vous soigner avec l'aide de professionnels habituellement réservés à des services hospitaliers de pointe.

- Vous aide à connaître votre exposition aux allergènes responsables de votre maladie pour y faire face.

- Vous donne des conseils pour permettre d'identifier les situations à risques.



Quels bénéfices puis-je en attendre ?

En cas d'allergie alimentaire : Une prise en charge globale de votre allergie permettra la mise en place d'un "régime adapté" (dans le respect des habitudes alimentaires et/ou besoins nutritionnels) et efficace tout en limitant les évictions inutiles, donc plus sûr et moins contraignant. Au besoin, un protocole vous sera proposé pour la réintroduction alimentaire. Il sera possible de bénéficier de plusieurs parcours visant la réintroduction ou l'éviction des allergènes en cause.

En cas d'allergie aux acariens : Une évaluation objective de l'environnement de votre domicile permettra de mieux contrôler votre exposition aux allergènes d'acariens ainsi qu'aux autres allergènes et polluants domestiques. De nombreux conseils pratiques vous seront donnés pour améliorer la qualité de l'air de votre intérieur, ils seront adaptés à votre situation personnelle et auront ainsi bien plus de chance d'être efficaces.

DNA LE DIÉTÉTICIEN NUTRITIONNISTE SPÉCIALISÉ EN ALLERGIE ALIMENTAIRE



Le DNA vous accompagne sur le plan nutritionnel. Suite à la consultation diététique réalisée par le DNA, un bilan diététique est établi vous aidant à mettre en place l'éviction ou la réintroduction de l'aliment auquel vous ou votre enfant êtes allergiques.

Son expertise vous apportera tous les conseils indispensables pour repérer l'allergène (même masqué), et pour éviter d'éventuelles carences nutritionnelles.



CMEI LE CONSEILLER MÉDICAL EN ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR



Le CMEI est un professionnel diplômé formé pour réaliser un diagnostic de l'environnement du patient atteint de maladies respiratoires allergiques.

Le CMEI se déplace au domicile du patient pour évaluer son environnement et peut être amené à réaliser des analyses de paramètres physiques, chimiques et biologiques afin d'adapter les mesures d'éviction conseillées.



ENCADREMENT ROUGE : votre participation est nécessaire

PARCOURS ALLERGIE ALIMENTAIRE



1 Consultation diététique



Mise en place des prises en charge éducatives et nutritionnelles, prescrites par l'allergologue.

2 Bilan diététique



Vision objective de votre état nutritionnel et de votre exposition aux allergènes alimentaires.

3 Fiche éviction Protocole réintroduction

Éviction d'un ou plusieurs allergènes ou/et réintroduction de l'allergène.

4 Compte rendu



Préconisations personnalisées du diététicien pour vous et votre médecin.

5 Consultation médicale



Dernière consultation pour déterminer la poursuite de la prise en charge.

6 Réévaluation éviction/réintroduction

Arrêt de la prise en charge ou poursuite de réintroduction ou d'éviction de l'allergène.

PARCOURS ALLERGIE AUX ACARIENS



1 Visite du logement



Au minimum 1 à 2 heures : Observation, recensement, mesure et prélèvement de l'air dans votre habitat.

2 Analyses



Analyses Acariens / Analyses complémentaires (fongiques ou chimiques)

3 Compte rendu

Résultats et conseils personnalisés (mesures d'éviction des sources d'allergènes)

4 Suivi à 6 mois



Bilan intermédiaire sur votre ressenti et l'évolution clinique de vos symptômes.

5 Suivi à 1 an



Évaluation de l'apport des conseils personnalisés sur votre qualité de vie.

6 Consultation médicale



Rendez-vous final de prise en charge par le médecin allergologue